

Le recyclage des matelas et des sommiers

Opérationnelle en juillet, une usine de recyclage de matelas est en cours d'installation à Limay, dans les Yvelines.



Les chiffres du Sessi (Service statistique du Ministère de l'Industrie), que nous suivons depuis longtemps, en attestent, il se vend annuellement en France entre 6 et 7 millions de pièces de literie.

Parallèlement quelque 5 millions de matelas et de sommiers sont mis en déchetterie. Ils sont enterrés dans ce qu'il est convenu d'appeler des "Centres d'enfouissement technique". Il suffit alors d'attendre ... un peu plus d'une centaine d'années pour que le processus de biodégradation fasse son œuvre.

"Or, nous explique Franck Berrebi, directeur général de Recyc-Matelas Europe, 95 % des matières d'un matelas sont recyclables. Jusqu'alors, aucune solution responsable et écologique n'était proposée en France" (1).

Il existe au Canada une entreprise qui a une véritable expertise en la matière depuis 2007 : Recyc-matelas Canada.

Elle est à la tête de trois sites (Montréal, Toronto et Miami) qui, ensemble, traitent de plus d'un million d'unités par an.

Une joint-venture a été conclue pour lancer Recyc-matelas en Europe qui va bénéficier de l'expertise et du savoir-faire de la société canadienne.

Pour s'imprégner du marché français, Franck Berrebi a pris comme consultant et conseil un certain Denis Dutilloy qui connaît

bien l'univers français des litiers pour avoir officié chez Epéda avant de prendre sa retraite. "J'ai également travaillé dans le secteur de l'électroménager et, à ce titre, j'ai participé à la mise en place du circuit de recyclage des produits de ce secteur et de l'éco-taxe", nous précise-t-il. C'est sur le port autonome de Limay, dans les Yvelines, que Recyc-Europe s'implante, l'unité devant être opérationnelle le 15 juillet prochain. Elle aura une capacité annuelle de recyclage d'environ 350 000 unités.

"Notre activité sera double. Il s'agira de déconstruire les matelas et les sommiers usagés, puis de revaloriser les matériaux : coton, feutre, bois, métal, mousse de polyuréthane ... via des filières identifiées. Une totale traçabilité de ces matières revendues est assurée auprès de nos clients partenaires.

Toutes ces matières premières peuvent en effet connaître une seconde vie dans des secteurs spécifiques, comme l'industrie automobile, la fabrication de tapis ou encore l'isolation thermique", nous précise le directeur général.

Deux engagements

Outre le simple aspect de recyclage, la jeune entreprise s'est également fixée deux engagements. Le premier est un engagement environnemental. C'est ainsi que

**Franck Berrebi et Denis Dutilloy .**

l'implantation de cette unité n'est pas faite au hasard.

"Dans le cadre d'un port, nous sommes à proximité des voies navigables permettant l'acheminement des matelas et sommiers

usagés par péniche. Il en sera de même pour le transport des matières recyclées afin de limiter l'émission de CO2 et améliorer ainsi notre bilan carbone".

Le second engagement est d'ordre social.

"Pour l'embauche du personnel, nous travaillons avec Pôle Emploi et Cap Emploi pour lutter contre l'exclusion et mettre en place un programme d'insertion permettant de réintégrer des personnes, dont le parcours professionnel était jusqu'à présent atypique. Nous voulons inscrire nos salariés dans un véritable parcours de professionnalisation".

L'entreprise favorise également l'embauche de personnes handicapées.

Après l'ouverture de cette première unité Recyc-matelas Europe a d'autres projets avec, pour 2011, des implantations d'unités dans le Nord de la France, près de la Méditerranée et dans l'Est. Un projet en Allemagne est également évoqué.

Il est vrai que le temps presse puisque, en janvier prochain, devrait être voté par le Parlement une loi -dans le prolongement du Grenelle II- interdisant l'enfouissement des biens d'ameublement, dont la literie.

Selon les pouvoirs publics, le décret d'application sera rapidement pris après le vote de la loi pour être effectif courant juillet 2011. Même si le décret tarde à sortir, ce qui est souvent le cas, il est plus que temps de prendre en compte la question du recyclage pour être prêt le jour dit.

C.B.

1) Signalons tout de même, qu'en décembre dernier, nous apprenions que, dans le cadre du plan de restructuration du Groupe Cauval, l'usine de Flaviac, qui devait initialement être fermée, allait devenir un site pilote pour la revalorisation des produits en fin de vie, à commencer par la literie. Cette année, le site bénéficie d'un investissement de 3 millions d'euros ce qui a, en outre, permis de sauver 61 emplois.